

## Table des matières

1.	Mot du président .....	1
2.	Assemblée générale 2023 de l'AQDER .....	2
A.	Mise à jour MAJEURE des règlements de l'AQDER.....	3
B.	Fonctions des administrateurs .....	3
C.	Mandat des administrateurs et élection à la présidence .....	3
3.	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 .....	4
4.	Rapport annuel du conseil d'administration .....	4
5.	Votre nouveau conseil d'administration 2023-2024 .....	5
6.	Dernières actions de la Coalition pour la dignité des aînés.....	5
7.	Des membres qui méritent notre reconnaissance .....	6
8.	Bienvenue aux nouveaux président(e)s de sections .....	6
9.	Un babillard très actif (180 membres) .....	7
10.	Urgence médicale et état de santé stable.....	8
11.	Horaire estivale 2023 .....	9
12.	Protection des renseignements personnels–Campagne de sensibilisation de la clientèle ...	9
13.	Dossier RAMQ – Suite de notre action en justice.....	10

### 1. Mot du président



**Par Michel Gobeil**

**Vous vous êtes occupés de vos affaires en participant à l'assemblée générale!**

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à chacun d'entre vous pour votre présence et votre contribution lors de notre assemblée générale tenue les 30 et 31 mai derniers. Votre participation active et votre engagement ont été essentiels pour la réussite de cet événement si important pour notre organisation.

Nous avons eu l'opportunité de discuter des sujets liés à la mission, de partager nos idées, de connaître vos préoccupations. Votre présence a enrichi les débats et a permis d'en arriver à des résultats concrets.

Les premières analyses du cahier des ateliers nous permettent de dégager certaines suggestions énoncées.

Vous nous avez dit :

De poursuivre le climat d'ouverture, d'écoute et de collaboration avec les présidents, les sections et les membres.

De poursuivre la production d'une information de qualité, pertinente et fréquente sur les principaux enjeux de l'association.

D'aller à la rencontre des membres et des sections (L'AQDER à l'écoute des sections).

De continuer notre implication dans tous les dossiers en lien avec la défense des membres (RAMQ, Loi 126, Coalition pour la dignité des aîné(e)s, la Tribune des retraités).

De poursuivre notre collaboration avec la FQDE pour les dossiers des futur(e)s retraité(e)s, de la RAMQ et des échanges de services techniques.

De tout mettre en œuvre pour maintenir le positionnement de l'AQDER comme l'un des interlocuteurs privilégiés pour la défense des retraités au Québec.

De chercher à développer d'autres partenariats.

Avoir confiance en l'équipe du CA afin de permettre à notre association d'atteindre d'autres sommets.

Nous nous engageons à prendre en compte toutes les idées et suggestions qui ont été partagées lors de cette assemblée générale. Vos contributions sont précieuses pour nous aider à façonner l'avenir de notre organisation et à prendre des décisions éclairées.

En terminant, je me dois de rappeler le travail exceptionnel de l'équipe responsable de l'organisation : Claude Mayeu, Jean-Louis René, Nancy Briand et Clément Lemoine, vous avez relevé ce défi de belle façon.

## 2. Assemblée générale 2023 de l'AQDER

**Par Claude Mayeu**

Vice-président



Oui, le conseil d'administration a réalisé cette tâche obligatoire de tenir son assemblée générale.

Environ 170 membres ont participé activement à cette rencontre annuelle et à son assemblée générale.

Pour la seconde année, quinze ateliers regroupant des membres de plus d'une section ont discuté entre eux sur divers sujets proposés par le conseil d'administration. Cela avait pour objectif de permettre aux membres de diverses sections d'émettre leurs opinions, leurs avis, leurs recommandations, leurs besoins.... Et, suite à l'analyse et la synthèse des travaux, le conseil d'administration avec le conseil des présidents retiendront diverses actions dans un plan stratégique pour les prochaines années.

Aussi, nous avons pu proposer deux conférences. Le « Pharmachien » a su faire réfléchir le groupe avec son humour agréable et distrayant.... Finis les pilules et autres produits inutiles !

Une seconde conférence, "plus sérieuse", a été présentée par madame Lapointe, présidente de l'AREQ et présidente de la Coalition pour la dignité des aînés.

Avant le dîner du mardi, nos invités, messieurs Nicolas Prévost, président de la FQDE et Michel Houde, président de l'ACREQ, nous ont adressé la parole. Madame Hélène Bossé, vice-présidente de la FQDE, était aussi présente.

Le partenariat est une grande préoccupation pour l'AQDER!

### **A. Mise à jour MAJEURE des règlements de l'AQDER**

Lors de notre assemblée générale annuelle, le 31 mai, les membres ont ratifié la mise à jour majeure de nos règlements. Tout ce travail conclut les maintes consultations entre le groupe de travail formé du président d'élection, Denis Lemieux, Francine Toupin, présidente de la section des Laurentides, Claude Mayeu, vice-président de l'AQDER, le conseil d'administration, le conseil des présidents et leurs comités de direction. Le tout a débuté depuis l'automne dernier pour se conclure à l'assemblée générale annuelle. En voici les grandes lignes :

### **B. Fonctions des administrateurs**

Une bonne révision des tâches que nos administrateurs réalisent a permis de définir un résumé des principales fonctions des sept administrateurs et qui, désormais, seront décrites dans nos règlements.

Sans apeurer quiconque, cela permettra aux membres de connaître en quoi consistent les tâches de chacun pour leur intérêt à s'impliquer pour leur AQDER.

Cette révision s'est avérée nécessaire, car l'AQDER **grandit** de plus en plus.

### **C. Mandat des administrateurs et élection à la présidence**

En cette période des années 2020, il est évalué qu'il devient difficile d'identifier des retraités pour être bénévoles à des postes qui exigent beaucoup de la personne. Outre les aptitudes, les attitudes et les compétences souhaitées et désirées, nous devons évaluer les candidatures afin qu'elles répondent à nos attentes.

Tous les deux ans, nous maintenons que pour tous les postes du conseil d'administration, les administrateurs doivent soumettre leur candidature pour un autre mandat si désiré. Aussi à l'avenir, tous les candidats soumettront leur candidature à un seul poste défini.

Nous maintenons deux groupes d'administrateurs où il y aura une alternance d'une année à l'autre pour les postes en élection.

Aussi, nous avons évalué que pour le poste à la « Présidence », en considérant tous ces facteurs, qu'un administrateur déjà en poste au conseil d'administration pourrait poser sa candidature à la présidence pour trois mandats consécutifs sans égard au nombre de mandats vécus antérieurement.

## Consultation

Nous avons bien noté dans un règlement un vécu qui reflète nos façons de faire. Chaque président(e) consulte son comité de direction sur les sujets proposés par le conseil d'administration. Et bienvenue si le comité de direction peut consulter tous ses membres sur divers sujets!

Voilà le résumé de cette mise à jour majeure pour notre association. Nous continuerons cette pratique de mettre à jour nos règlements régulièrement considérant le vécu de l'AQDER.

Votre conseil d'administration demeure à l'écoute de ses membres en évaluant prioritairement avec le conseil des présidents les divers sujets pour lesquels l'AQDER a des décisions à prendre.

### 3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Monsieur Jacques Boivin, président de la section Mauricie, s'est vu passer le drapeau de l'AQDER et il nous a invités dans sa section, à Trois-Rivières, pour la tenue de notre prochaine rencontre annuelle et de son assemblée générale.

En 2025, monsieur Gaston Bouchard aura le privilège de nous accueillir dans le Bas-du-Fleuve.

**Conclusion** - Un gros MERCI à Jean-Louis René, notre directeur général et l'adjointe administrative de l'AQDER, Nancy Briand, à Clément Lemoine, trésorier de l'AQDER pour le travail accompli et le succès réalisé pour la tenue de cette rencontre annuelle et son assemblée générale, ET de m'avoir accompagné dans cet important projet.

### 4. Rapport annuel du conseil d'administration

Il est possible de consulter [le rapport annuel](#) du conseil d'administration 2023 sur le site web de l'AQDER ainsi que les [états financiers](#) 2022.



ASSURANCE  
COLLECTIVE

Fier  
partenaire  
de l'AQDER



iA  
Groupe financier

IA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.

**Simplifiez-vous la vie!**  
**Recevez vos remboursements  
dans votre compte bancaire**

Et soumettez vos réclamations via l'Espace client.  
Inscrivez-vous dès maintenant! [Voyez comment](#)

**1 877 422-6487**



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

ia.ca

## 5. Votre nouveau conseil d'administration 2023-2024



Le nouveau conseil d'administration de l'AQDER pour la prochaine année: Maurice Dufour (Assurances), Jean Rainville (Communications), Claude Mayeu (Vice-Président), Monique Limoges (secrétaire), [Gisèle Daoust](#) (CVÉ). Michel Gobeil (Président), Clément Lemoine (Trésorier)

## 6. Dernières actions de la Coalition pour la dignité des aînés



**Par Gisèle Daoust**

Administratrice C.A., responsable au CVÉ

Depuis la fin mai 2023, les présidents de la CDA ont rencontré à date trois porte-paroles des oppositions officielles pour les aînés soit mesdames Christine Labrie de QS et Linda Caron du PL et monsieur Joël Arseneau du PQ.

Le but de ces rencontres est de leur faire connaître nos demandes afin qu'ils les acheminent à l'Assemblée nationale pour discussions.

Les activités de relations publiques et gouvernementales se poursuivront durant toute l'année.

Dans le cadre de la Journée internationale des aînés, la Coalition participe à l'organisation de la Marche pour les aînés qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2023 à Montréal. Une invitation à y participer vous parviendra via notre Facebook privé et notre InformAQDER Express.

La Coalition pour la dignité des aînés est en voie d'organiser les États généraux 2.0 qui se tiendront à l'automne 2023. Ils porteront spécifiquement sur les soins et services à domicile.

Des partenaires, dont le travail consiste à donner des soins et des services à domicile, seront sollicités pour participer à ces États généraux.

## 7. Des membres qui méritent notre reconnaissance

La reconnaissance est un levier de mobilisation puissant. Nous savons très bien que notre association fonctionne grâce au travail de nombreux bénévoles. Il est clair qu'une personne bénévole offre son temps et ses talents à titre gracieux. Toutefois, notre association se réserve des moments dans l'année pour dire un merci sincère, bien senti, à l'endroit de ceux qui nous quittent.

Cette année, notre président a eu l'agréable tâche de souligner l'engagement de ces personnes : Messieurs Laurent Aubin, Paul Peterson, et Jean-Marc Proulx (ci-dessous représentés).



## 8. Bienvenue aux nouveaux président(e)s de sections

L'AQDER souhaite la bienvenue à trois nouveaux(elles) président(e)s :



**Champlain** : madame Monique Limoges prendra la relève de Diane Saingelain au 1<sup>er</sup> juillet

**CNCA** : monsieur Raymond Gilbert assure d'ores et déjà la suite de Denis Lemieux



**Montréal** : en attente imminente du nom de la personne qui prendra le relais de Daniel Dubé



## 9. Un babillard très actif (180 membres)



Catapulte est en première ligne pour analyser les mouvements des collines parlementaires, [18 nouvelles marquantes - bilan parlementaire hiver 2023](#)

L'album photo de l'assemblée générale 2023 est publié sur la page [Actualités | Aqder](#) et sur la page [Rencontre annuelle 2023 | Aqder](#).

Pour devenir membre du babillard, il faut écrire à notre DG : [dg@aqder.ca](mailto:dg@aqder.ca) et il vous invitera à devenir membre du babillard.

## 10. Urgence médicale et état de santé stable

Suite à un cas litigieux récent d'une membre de l'AQDER avec Can-Assistance pour le remboursement de ses frais médicaux engendrés à l'étranger suite à l'aggravation d'une pathologie minime qui s'est compliquée sur place, on attire votre attention sur un extrait de notre contrat d'assurance (page 47 et 48 de la police 28000) – cf. Livret sur le site de l'AQDER :

*“Aucune protection ne sera fournie en vertu de cette garantie pour les frais engagés à la suite d'une urgence médicale si :*

*a) L'état de santé de la personne assurée n'était pas stable avant que l'absence de sa province de résidence débute; et ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE page 48*

*b) L'urgence médicale résulte directement ou indirectement de cet état de santé.*

*L'assureur détermine ce que stable signifie. Dans cette évaluation, l'assureur peut prendre en considération, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs médicaux suivants :*

*a) L'état de santé;*

*b) Un traitement médical, un examen, une consultation ou une hospitalisation;*

*c) L'augmentation ou la détérioration de tout symptôme ou de tout problème de santé;*

*d) Un changement de médication ou de traitement médical;*

*e) Un traitement médical ou un examen médical prévu, ou pour lequel des résultats sont en attente, pour tout symptôme ou tout problème de santé; **dans une période de 90 jours précédant cette absence.**“*



**PAR CONSÉQUENT, AVANT DE FRANCHIR LES PORTES DE L'AÉROPORT POUR TOUT PÉRIPLÉ À L'ÉTRANGER ET PARTIR L'ESPRIT TRANQUILLE EN MATIÈRE D'ASSURANCES, AYEZ LE RÉFLEXE D'APPELER L'ASSISTANCE VOYAGE DE L'IA AU **1 800 203 9024** AFIN DE VOUS ASSURER QUE VOTRE ÉTAT DE SANTÉ EST STABLE AVANT VOTRE DÉPART ET VOUS ÉVITER TOUTE PERTE FINANCIÈRE ET D'ÉNERGIE À VOTRE RETOUR SI DES COMPLICATIONS DE SANTÉ VENAIENT ASSOMBRIR VOTRE VOYAGE.**

**BON VOYAGE À CELLES ET CEUX QUI AURONT LA CHANCE DE PARTIR DÉCOUVRIR LE MONDE!**

## 11. Horaire estival 2023

Le bureau de l'AQDER sera fermé pour congés estivaux de l'adjointe administrative, Nancy Briand, **du 26 juillet au vendredi 18 août inclus**. Pour toute demande durant ce laps de temps, vous pouvez adresser un courriel à [info@aqder.ca](mailto:info@aqder.ca) ; elle sera traitée dès le 21 août au matin dans l'ordre d'arrivée ou de priorité. Pour toute urgence ne pouvant attendre le retour de l'adjointe administrative le 21 août, veuillez envoyer un message à Jean-Louis René, directeur général de l'AQDER ([dg@aqder.ca](mailto:dg@aqder.ca)) en précisant "URGENCE" dans l'objet de votre courriel.



Bel été à toutes et tous!

## 12. Protection des renseignements personnels – Campagne de sensibilisation de la clientèle iA

Dans ce monde numérique où les renseignements personnels peuvent être collectés, utilisés et partagés relativement facilement, plusieurs individus sont de plus en plus préoccupés par la protection de leurs renseignements personnels.

### Changements législatifs en lien avec la protection des renseignements personnels

Pour répondre aux attentes face à cet enjeu, le gouvernement du Québec a récemment remanié sa loi sur la protection des renseignements personnels applicable au secteur privé (projet de loi 64, maintenant Loi 25).

La plupart des nouvelles exigences de cette loi entreront en vigueur le 22 septembre 2023.

Des sanctions et des amendes importantes pourront être imposées pour des contraventions à certaines dispositions de la loi (jusqu'à 25 millions de dollars canadiens ou 4 % du chiffre d'affaires mondial de l'année précédente).

De plus, en juin 2022, le gouvernement fédéral a présenté une nouvelle loi sur la protection des renseignements personnels détenus par les organisations du secteur privé (projet de loi C-27).

### Campagne de sensibilisation auprès de la clientèle de iA Groupe financier

iA Groupe financier a saisi cette occasion pour revoir, mettre à jour et améliorer ses pratiques en matière de collecte, d'utilisation et de communication des renseignements personnels de sa clientèle et de son personnel. Dans le cadre de cette initiative, et par souci de transparence et de bienveillance à l'égard de sa clientèle, iA a décidé de mettre en place une campagne de sensibilisation qui se déroulera **du 15 juin au 31 août 2023**.

L'objectif de celle-ci est de bien informer les participant(e)s sur leurs droits à l'égard de leurs renseignements personnels et de les rassurer sur le contrôle qu'ils ont à leur égard.

Pendant cette campagne, les participant(e)s recevront une communication (courriel ou lettre) décrivant comment iA Groupe financier recueille, utilise et communique leurs renseignements personnels.

Elle inclura également un rappel quant à la possibilité de retirer en tout temps leur consentement, sous réserve de la nature obligatoire de certains régimes.

Un portail libre-service sera mis à leur disposition pour le faire simplement. Un centre d'appels dédié, avec un numéro de téléphone distinct, sera mis en place dès le 15 juin et demeurera opérationnel jusqu'à la fin décembre 2023 pour soutenir les participants et participantes.



**On vous offre l'assistance routière sans frais, si vous combinez vos assurances auto et habitation.**

Vous avez bien lu. C'est gratuit!

Obtenez une soumission et découvrez vos avantages exclusifs au [beneva.ca/aqder](http://beneva.ca/aqder) ou au 1 855 441-6016.

**beneva**

Les assurances de dommages sont assurées par Société d'Assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurance de dommages et des pertes des salaires. En lire les modalités d'assurance précises les clauses et modalités relatives à nos produits. Certains conditions et conditions s'appliquent.  
© Beneva inc. 2023. Le mot de la loi. Service aux clients de la compagnie de l'Assurance Beneva inc. et Beneva inc. Beneva

### 13. Dossier RAMQ – Suite de notre action en justice



**Par Laurent Aubin**

Ex-président de l'AQDER

Nous avons assisté ce matin aux plaidoiries des avocats devant la Cour d'appel du Québec. Rappelons que l'AQDER avait pris action en justice contre le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) en 2019, quand celui-ci avait interdit que nos nouveaux retraités et ceux de moins de 65 ans s'inscrivent directement à la RAMQ. Nous avons perdu en première instance devant la Cour du Québec et cela explique pourquoi nous avons fait appel de cette décision qui nous semble erronée.

Notre président, Michel Gobeil, et notre responsable des assurances, Maurice Dufour, étaient également présents. La session a duré environ 2 heures et nous en sommes ressortis avec plusieurs questions soulevées par les ambiguïtés en attente de réponse. Le terme "personnel inclut-il les retraités?" "Peut-on obliger un retraité à adhérer à une assurance collective au prétexte qu'il en faisait partie quand il était actif?" "Le fait qu'un retraité n'ait pas de lien d'emploi actuel permet-il au gouvernement de se baser sur un lien d'emploi ancien?" En somme, nous ne pouvons anticiper la teneur du rendu du jugement qui ne devrait pas être connue avant l'automne.

Si la réponse de la cour d'appel est positive à notre demande, les nouveaux retraités et les moins de 65 ans pourront être couverts par l'assurance médicaments de la RAMQ dès le 1<sup>er</sup> jour de leur retraite et paieront beaucoup moins cher. Cette décision faciliterait notre recrutement et permettrait à nos partenaires de questionner la position actuelle du SCT. Si la cour d'appel donne raison au Secrétariat du Conseil du trésor, les choses resteront en l'état et l'AQDER n'aura plus la possibilité d'aller plus loin.



Expéditeur :  
Association québécoise  
des directeurs et directrices  
d'établissement d'enseignement retraités

**7855, boul. L.-H.-Lafontaine, bureau 010  
Anjou (Québec) H1K 4E4**

Rédaction :	Les administrateurs et leurs mandats
Correction :	Jean Rainville/Isabelle Talon
Coordination :	Jean-Louis René, Directeur général
Édition :	Nancy Briand, adjointe administrative